



DATE DE DÉPÔT :

INITIALES AGENT :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE FACULTATIVE 2022

AIDE DE RENTRÉE SCOLAIRE

Date limite = Mercredi 21/9/22

AIDE DE FIN D'ANNÉE

Date limite = Mercredi 26/10/22

Toute demande déposée après la date limite de dépôt ne sera pas instruite

DEMANDEUR		Madame	Monsieur	
	NOM PRENOM			
	SITUATION FAMILIALE	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Mariée/vie maritale <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Divorcée / Séparée		
	SITUATION PROFESSIONNELLE			
	N°ALLOCATAIRE CAF			
	ADRESSE			
	VILLE			
	☎ portable Obligatoire (pour envoi SMS)	Portable :		
	@ obligatoire	Fixe :		

ENFANTS A CHARGE	Nom et Prénom	Date de naissance	de	Classe	Nom de l'établissement (PUBLIC)	

Je soussigné(e)..... certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués et J'accepte de recevoir des SMS du CCAS.

Date

SIGNATURE

Partie complétée par le CCAS

Pour bénéficier des aides de rentrée scolaire et de fin d'année le quotient familial CCAS doit être inférieur ou égal à 500 euros.

Calcul du quotient CCAS :

Ressources mensuelles du foyer – charges

Nombre de parts

Nombre de part :
couple ou personne isolée = 2 parts
1 ou 2 parents et 1 enfant* = 2,5 parts
1 ou 2 parents et 2 enfants* = 3 parts
1 ou 2 parents et 3 enfants* = 4 parts
1 ou 2 parents et 4 enfants* = 4,5 parts
au-delà du 4ème enfant, ajouter 0,5 part par enfant*
Famille monoparentale qui travaille = 1 part supplémentaire

Type d'information	Montants	Observations
Ressources mensuelles		
<input type="checkbox"/> Salaires <input type="checkbox"/> pensions invalidité <input type="checkbox"/> retraites <input type="checkbox"/> Indemnités journalières <input type="checkbox"/> ARE		
<input type="checkbox"/> ASS <input type="checkbox"/> RSA <input type="checkbox"/> AAH		
Prestations familiales		
Allocations logement (APL, ALS)		
Pension alimentaire perçue		
Total ressources		
Charges mensuelles		
Loyer / Crédit logement / Tableau d'amortissement pour les propriétaires		
Pension alimentaire versée		
Total charges		
Ressources – charges		
Nombre de parts		
QF CCAS		

Pour les personnes propriétaires déduction d'un loyer forfaitaire en fonction de la taille du logement :
Studio : 200 euros, **F2** : 300euros, **F3** : 400 euros, **F4** : 500 euros, **F5** : 600 euros.

Partie complétée par le CCAS

INFORMATIONS SYNTHETIQUES

Personnes concernées	Montant de l'aide	
AFA Nombre d'adulte(s) :		X 60€ (pas d'enfant) X 100€ (enfant à charge ou couple sans enfant)
AFA Nombre d'enfant(s) à charge :		X 40€
ARS Nombre de collégien(s)		X 60€
ARS Nombre de lycéen(s)		X 100€
Montant de l'aide de rentrée scolaire		
Montant de l'aide de fin d'année		

Refus /Motif

Traitement informatique des données

Les données personnelles recueillies dans le cadre de ce formulaire sont nécessaires à la gestion des dossiers d'Aides de Fin d'Année et de Rentrée Scolaire. Elles sont traitées uniquement et ce, dans un cadre strictement confidentiel, par le CCAS de la ville d'Orly.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement général sur la protection des données (RGPD) notamment ses articles 6 et 7, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou effacement des informations la concernant, en faisant la demande à : ccas@mairie-orly.fr.

Pièces à fournir (photocopies) OBLIGATOIREMENT au moment du dépôt:

- Pièce d'identité en cours de validité **OU** Livret de famille
- Jugement de divorce en cas de séparation si jamais fourni au CCAS (page ou figure le montant des pensions alimentaire)
- Dernier avis d'imposition
- 3 derniers justificatifs de ressources (salaire/ CAF / pension alimentaire, pôle emploi, indemnités journalières...)
- La dernière quittance de loyer ou tableau d'amortissement pour les propriétaires (taxe foncière si crédit remboursé : indiquer le nombre de pièces du logement)
- Pour les enfants à charge de 16 à 25 ans : carte d'étudiant OU justificatif de non-paiement de pôle emploi OU attestation de la mission locale
- Certificat de scolarité collège et lycée À DEMANDER À L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE AU PLUS TÔT/ si impossibilité copie du carnet de correspondance**

COMMENT EST TRAITÉE VOTRE DEMANDE ?

1 – APRÈS LE DÉPÔT DE VOTRE DOSSIER COMPLET, vous recevrez un sms ou un courrier pour vous indiquer si votre demande est acceptée ou refusée

2- SI VOUS AVEZ LE DROIT À L'AIDE, vous recevrez une semaine avant la date de remise ci-dessous, un sms vous notifiant votre heure de passage :

ATTENTION POUR RETIRER L'AIDE IL FAUT AVOIR UNE PIÈCE D'IDENTITÉ VALIDE

Délivrance de l'aide

**DATES À NOTER
DANS VOS AGENDAS**

AIDE DE RENTREE SCOLAIRE

**Mercredi 12
octobre 2022
Salons de la Mairie**

AIDE DE FIN D'ANNEE

**Mardi 6 décembre
2022
Salons de la Mairie**



INFORMATIONS IMPORTANTES



1- DROIT AUX AIDES

- ✓ **GÉNÉRAL** Vous devez être locataire/propriétaire à Orly depuis plus de 3 mois
- ✓ **FAMILLES** Pour bénéficier des aides de rentrée scolaire et de fin d'année le quotient familial CCAS doit être inférieur ou égal à 500 euros.
- ✓ **RENTÉE SCOLAIRE** Les enfants doivent être scolarisés dans un collège ou lycée public (pas de prise en charge pour le privé) **LES DEMANDES HORS DE CE CADRE NE SERONT PAS INSTRUITES**
- ✓ **FIN ANNÉE SENIORS** Les aides de fin d'année ne sont pas cumulables avec les colis du CCAS

2- DÉPÔT ET ATTRIBUTION

- ✓ Le dépôt du dossier **COMPLET** donnera lieu à la remise d'un récépissé à conserver
- ✓ Une pièce d'identité **valide** sera demandée lors de la remise de l'aide

POUR TOUTE QUESTION ☎ : 01 48 90 20 00